



Guyancourt-Aubevoye

1 Avenue du Golf  
78288 Guyancourt Cedex  
API TCR LOG 0 60

01 30 03 22 93 (Guyan.) 02 32 77 63 09 (Aube.)

06 08 24 23 15 (Guyan.) 06 82 45 48 18 (Aube.)

01 30 03 22 94 (Guyan.) 02 32 77 61 45 (Aube.)

E.mail : tcr.sud@freesurf.fr

Le 5 novembre 2000 numéro 42

## 56 ANS 42 DE COTISATIONS SOCIALES PRESQU'AUTANT DE MILITANTISME



Apprenti à l'âge de 14 ans (dans une entreprise d'emboutissage en banlieue est de Paris), j'ai tout de suite compris ce qu'était la vie de la classe ouvrière. Des, journées de 9h30 pour un salaire dérisoire (12 centimes de l'heure en 1958).

Au premier conflit je participe à la création d'une section syndicale. Entré chez Renault à l'outillage (île Seguin dépt. 37) en 1966, j'adhère à la "GT" car je continue de penser que seule la lutte syndicale peut faire améliorer le niveau de vie des salariés.

68 est pour moi un grand espoir mais aussi une déception, car je m'aperçois qu'il faut toujours se méfier des dirigeants quels qu'ils soient. En 1971, lors d'une visite à Rueil du ministre du travail, accompagné du directeur général, je distribue avec quelques syndiqués et non syndiqués un tract demandant pourquoi, les syndicats n'ont pas organisé de comité d'accueil alors qu'il y a de

nombreux sujets de mécontentement et une grève dure à l'usine du Mans. la CGT réagit en prononçant mon. Exclusion.

Je me retrouve donc à la CFDT où je continue le travail syndical. Et puis de luttes en luttes de Rueil à Guyancourt (15 ans délégué du personnel et une dizaine d'années de délégué syndical) j'en arrive à quitter la CFDT. Ce syndicat devenait de plus en plus un syndicat d'accompagnement de la politique du patronat (position de Notat sur la sécurité sociale, le pompon a été la signature chez Renault de l'accord sur les 35 heures et la flexibilité).

Début décembre 1999 Je participe à la création du Syndicat SUD, et subit les attaques de la direction, qui n'hésite pas à infliger une journée de mise à pied à 3 délégués du personnel (dont moi) pour avoir distribué un compte-rendu de réunion de délégués du personnel. (Les petits canards de la ferme des animaux).

Je quitterai Renault à la fin de cette année, après avoir participé au refus du protocole des élections du CE et des DP, car j'estime que tous les salariés des entreprises de sous-traitance doivent participer à ces élections. Le jugement du TGI de Versailles me renforce dans cette conviction : tous les salariés travaillant dans l'établissement doivent être représentés face à la direction.

Je continuerai à contribuer à ce que le droit des salariés soit respecté et apporterai mon expérience pour les luttes à venir.

Je souhaite bon courage aux plus jeunes, leur demande de prendre leur avenir entre leurs mains et de se syndiquer pour pouvoir être plus unis.

Je redis encore une fois

**"CELUI QUI SE BAT PEUT PERDRE,  
CELUI QUI NE SE BAT PAS A DEJA TOUT PERDU ».**

**Jean-Pierre Gueguen**

## EGALITE MAIS DANS LE MAUVAIS SENS

Les députés se sont prononcés pour l'égalité de la femme et de l'homme. En voilà une idée qui pourrait être bien! Seulement ces messieurs ont une façon bien à eux de voir l'égalité.

En effet si l'égalité entre hommes et femmes était vraiment leur préoccupation ils auraient du dire non aux directives de Bruxelles et maintenir la loi telle qu'elle est ou mieux encore interdire toute dérogation qui concerne ni les professions de sécurité ni celles de santé.

Ils auraient insisté Sur les inégalités de salaires et de promotions.

Ils auraient reconnu le rôle social des femmes qui s'arrêtent de travailler pour élever les enfants et rendu possible la participation des hommes à ce rôle social.

Non au contraire ils ont préféré aggraver la situation des femmes en prétextant des amendes européennes.

Mais ces "amendes", en fait se sont les femmes qui vont les payer par leur santé. Il y aura de plus en plus de patrons qui organiseront du travail de nuit et ce sont principalement les femmes percevant des salaires de misères qui accepteront dans l'espoir de gagner plus. Ce sont les mères de famille qui feront ce choix pour avoir un peu plus de temps à consacrer à leurs enfants dans la journée, cela, aux dépens de leur propre temps de sommeil. Les femmes réduites à des emplois précaires, en CDD ou en intérim accepteront de travailler la nuit dans l'espoir d'obtenir un emploi fixe.

Pourtant, les statistiques montrent que le travail posté nuit gravement à la santé, que les Salariés (ées) qui y sont affectés pendant 20 ans perdent 7 ans d'espérance de vie. Mais cela n'émeut ni les patrons ni les économistes du moment que cela accroît les profits patronaux.

En votant cette loi le gouvernement s'est rangé une fois de plus du côté des patrons et montre (une fois de plus) qu'il ne faut rien attendre de bon de sa part.

L'égalité, il y avait pourtant une autre manière de la réaliser : En interdisant aussi le travail de nuit des hommes.

=====  
Médaille du travail. Les temps nécessaire pour obtenir les médailles du travail sont passés de 38 à 35 ans et 43 à 40 ans. Faire les demandes auprès de M Romain sce des payes.

Du 14 au 24 décembre 2000

(du mardi au samedi à 20h45, les dimanches à 15h45)

### Jacques Prévert aurait 100 ans.

Jolie Môme aime Prévert comme on aime un grand frère, un camarade. Prévert le poète, et moins connu, Prévert le libertaire, le Rouge.

**Le tableau des merveilles** fut une des pièces principales du Groupe, joué en plein Front Populaire. Elle dénonce l'hypocrisie de la bourgeoisie.

**La crosse en l'air**, long poème de 30 pages, est écrit par Prévert en réaction au coup d'Etat fasciste en Espagne et en soutien aux révolutionnaires qui le combattent. Espoir et Révolution.

Deux textes, un spectacle, pour retrouver l'insolence du camarade Prévert...

Théâtre De L'Épée de Bois (Cartoucherie).

Château de Vincennes tél! 01 48 08 39 74

Compagnie JOLIE MÔME  
Le tableau des merveilles  
La crosse en l'air

